



Réforme des retraites

La victoire est dans la mobilisation !

Depuis près de 3 mois et tout particulièrement le 23 mars, sur l'ensemble du territoire français, les salariés et les personnels des Industries Electriques et Gazières ont démontré leur détermination à faire reculer le gouvernement sur la réforme des retraites.

Après être passé en force avec le recours à l'article 49.3, le Président de la République lors de son allocution télévisée, a persisté dans une démarche irresponsable, avançant des contre-vérités, et aggravant la situation du pays déjà plongé dans une crise politique et sociale majeure !

Le texte de loi est désormais soumis au Conseil constitutionnel. Les Confédérations syndicales vont adresser des contributions explicitant les raisons pour lesquelles cette loi doit être entièrement censurée et ont demandé publiquement une consultation citoyenne.

Les fédérations FNME-CGT, CFE-CGC Énergies, FCE CFDT et FO Énergie et Mines appellent à poursuivre la mobilisation et invitent tous les énergéticiens à s'inscrire dans les rassemblements syndicaux de proximité et à une nouvelle grande journée de grève et de manifestation le mardi 28 mars.

L'Interfédérale invite les agents à se rapprocher des intersyndicales constituées* et à participer massivement aux initiatives décidées collectivement. Il ne peut pas y avoir de grève par procuration, la victoire est dans la mobilisation de toutes et tous.

En parallèle, l'Interfédérale décide de poursuivre la suspension du dialogue social de branche jusqu'au 31 mars inclus.

Les fédérations FNME-CGT, CFE-CGC Énergies, FCE CFDT et FO Energie et Mines conviennent de se revoir à l'issue de cette nouvelle semaine de mobilisation contre cette loi injuste et néfaste.

**Le 28 mars, déterminés, mobilisés et ensemble,
amplifions la mobilisation
pour le retrait de cette réforme injuste et brutale !**

Paris, le 24 mars 2023

() Les intersyndicales se concerteront pour définir les modalités pratiques par entreprises.*